



Distr.: GÉNÉRALE

IDB.24/16
23 avril 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Conseil du développement industriel

Vingt-quatrième session

Vienne, 19-22 juin 2001

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

INDUSTRIALISATION DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Rapport du Directeur général

Le présent rapport rend compte de l'application de la décision IDB.23/Dec.10 du Conseil relative à la participation de l'ONUDI à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA-III); il complète et actualise les informations figurant dans le *Rapport annuel 2000* (IDB.24/2, chap. IV.A et appendice D) ainsi que dans des rapports précédents sur ce sujet, tels que le document IDB.21/15.

Introduction

1. Dans sa décision IDB.23/Dec.10, le Conseil du développement industriel a constaté que la globalisation en cours risque de marginaliser un certain nombre de pays en développement. Il s'est déclaré convaincu que le développement industriel durable peut contribuer de façon importante à la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Dans ce contexte, le Conseil a souligné:

- La nécessité pour l'ONUDI d'accorder une place centrale à la réduction de la pauvreté par le développement des capacités de production du secteur agro-industriel et du secteur manufacturier;
- La nécessité de s'attaquer aux contraintes qui pèsent sur l'offre, notamment dans les pays les moins avancés et, à cette fin, de promouvoir le développement de microentreprises et de petites et moyennes entreprises compétitives, de manière à contribuer à la création d'emplois, à l'allègement de la pauvreté et à l'intégration à l'économie mondiale;

- La nécessité de faire une place spéciale aux pays les moins avancés et de les aider à s'intégrer progressivement à l'économie mondiale grâce à l'amélioration de leur compétitivité, à l'accroissement de leur capacité de production, à la promotion de l'innovation et à l'élévation des revenus par une industrialisation adaptée au développement durable;
- L'importance d'une contribution tangible et ciblée de l'ONUDI à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, notamment pour ce qui touche le thème intitulé "Développement et renforcement des capacités de production dans les pays les moins avancés".

2. Conformément à la décision du Conseil, le présent document rend compte de la participation de l'ONUDI à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Les chapitres II et III actualisent et complètent les informations fournies dans des documents récents portant sur d'autres activités d'appui de l'ONUDI aux pays les moins avancés (IDB.24/2, IDB.21/15). Bien que les activités spécifiques à ces pays consistent principalement en des programmes intégrés,

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

des projets "autonomes" sont également en cours d'exécution dans un certain nombre d'entre eux. Certains programmes et projets régionaux et mondiaux couvrent des PMA. Les chapitres II et III donnent des exemples de chaque catégorie, qui illustrent également les priorités soulignées par le Conseil dans sa décision IDB.23/Dec.10.

I. PARTICIPATION DE L'ONUUDI À LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA III)

3. L'ONUUDI participe activement aux préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra à Bruxelles du 14 au 20 mai 2001. L'importance de la participation de l'ONUUDI à cette Conférence a été soulignée par le Conseil du développement industriel à sa vingt-troisième session (IDB.23/Dec.10).

4. Les échanges commerciaux, l'accès aux marchés et le renforcement des capacités de production en tant que facteurs de réduction de la pauvreté et d'intégration des pays les plus pauvres à l'économie mondiale figurent parmi les thèmes prioritaires de la Conférence. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le thème des "capacités de production" revient au centre du débat international. La stratégie de l'ONUUDI consiste à mettre au premier plan le rôle central du secteur manufacturier et des liens entre l'agriculture et l'industrie dans la croissance économique, l'intégration à l'économie mondiale et l'allègement de la pauvreté.

5. Il importe que la Conférence PMA-III ne soit pas seulement une conférence mais aussi un processus de suivi. L'ONUUDI contribue à l'élaboration de propositions en vue de la réalisation des objectifs du Programme d'action.

Activités préparatoires de l'ONUUDI

- **Réunion de haut niveau sur l'énergie** – L'ONUUDI a été désignée comme organisation chef de file pour la table ronde sur l'énergie qui aura lieu dans le cadre de la Conférence. En prévision de cette table ronde, une réunion de haut niveau sur l'énergie, à laquelle ont participé plus de 50 experts et personnalités éminentes d'organismes publics, d'organes des Nations Unies, des milieux industriels et commerciaux, d'établissements universitaires et d'organisations internationales et non gouvernementales, s'est tenue à Vienne du 14 au 16 mars 2001;
- **Programmes d'action nationaux** – L'ONUUDI a aidé certains PMA à établir leurs programmes d'action nationaux;
- **Programme d'action mondial** – L'ONUUDI a participé aux débats sur un nouveau Programme d'action mondial en faveur des pays les moins avancés, en faisant de nombreux commentaires sur le projet et en participant aux travaux du Comité intergouvernemental préparatoire de la Conférence ainsi qu'aux réunions interinstitutions qui les ont précédés.
- **Propositions soumises par l'ONUUDI**
 - Ensemble de propositions relatives au chapitre "énergie" du Programme d'action, formulées sur la base de la réunion de haut niveau sur l'énergie tenue en mars;
 - Stratégie globale visant à permettre aux PMA de participer aux échanges internationaux, prévoyant la mise en place des capacités et des infrastructures nécessaires pour que les producteurs des PMA puissent exporter leurs produits vers les marchés mondiaux et pour que ces pays remplissent les conditions requises (sur le plan technique et en matière d'information) pour pouvoir participer au commerce mondial. Cette proposition fait directement suite aux engagements pertinents figurant dans le Programme d'action mondial;
 - Mise en réseau des PME et développement de groupements de PME;
 - Propositions relatives aux activités de l'ONUUDI, adaptées au contexte spécifique des PMA:
 - o Production à valeur ajoutée dans les secteurs du cuir, du textile et de l'industrie forestière dans des PMA africains déterminés;
 - o Promotion de l'entrepreneuriat féminin en vue de réduire la pauvreté;
 - o Création de réseaux pour l'investissement et la technologie;
 - o Transfert aux PMA d'Afrique de techniques de fabrication de matériaux de substitution pour la construction de logements à bas prix;
 - o Production plus propre;
 - Étude sur le rôle de l'industrie dans les PMA, soulignant la nécessité de créer des capacités de production en vue de lutter contre la pauvreté.

Activités de l'ONUDI pendant la Conférence

- **Table ronde sur l'énergie** – animée par l'ONUDI en collaboration avec les Gouvernements autrichien et malien (17 mai 2001);
- **Table ronde sur le secteur privé** – organisée conjointement avec le Centre du commerce international (16 mai 2001). La contribution de l'ONUDI consistera principalement à présenter des études de cas et des expériences concrètes montrant le rôle déterminant de la création ou du renforcement de capacités et de la facilitation du commerce, dans le succès à l'exportation;
- **Participation au programme "Renforcement des capacités de production: rôle des investissements et du développement des entreprises"** – ce programme de promotion des investissements faisant appel à la participation de l'ONUDI, de la CNUCED, de l'Agence multilatérale de garantie des investissements et du Service-conseil pour l'investissement étranger sera présenté lors de la session thématique (18 mai 2001), en tant que proposition de mesure de suivi;
- **Exposition** – portant sur les questions relatives à l'énergie et présentant les programmes intégrés de l'ONUDI qui visent à renforcer les capacités de production des PMA et à leur donner les moyens de participer au commerce international.

II. ACTIVITÉS INTÉRESSANT DES PAYS DÉTERMINÉS

6. En 2000, les dépenses totales au titre de la coopération technique concernant les PMA se sont élevées à 6,5 millions de dollars, soit 2,4 millions de moins qu'en 1999, ce qui correspond à la baisse générale des dépenses de coopération technique enregistrée pour cette période. La tendance semble s'inverser cette année puisque les fonds versés par des donateurs pour la coopération technique en faveur des PMA s'élevaient à 10,6 millions de dollars au 31 mars 2001, contre 8,3 millions au 31 décembre 2000. La formulation et l'exécution de nouveaux programmes intégrés prévus pour des PMA vont également faire augmenter les dépenses. Il convient en outre de noter que les dépenses réelles consacrées aux PMA sont supérieures à celles qui apparaissent dans les statistiques car celles-ci n'incluent pas les activités menées au plan mondial ou régional, qui profitent également en grande partie à ce groupe de pays.

A. Programmes intégrés

7. Au début de 2001, 13 programmes intégrés étaient en cours dans les PMA suivants: Burkina Faso, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Mali, Mozambique, Népal, Ouganda, République démocratique populaire lao,

République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan et Yémen. L'enveloppe inscrite au budget pour ces programmes se monte au total à 63,1 millions de dollars; sur un montant total de 24,7 millions de dollars alloués à leur exécution, 11,9 millions ont été engagés. Un programme destiné à Madagascar, dont l'enveloppe s'élève à 4 millions de dollars, a récemment été approuvé. En outre, des travaux préparatoires ont été entrepris pour élaborer des programmes intégrés à l'intention de cinq autres pays (Bangladesh, Cameroun, Lesotho, Niger et Togo), pour lesquels un total de 25 millions de dollars devraient être versés par des donateurs potentiels.

8. Les paragraphes qui suivent présentent quelques exemples montrant les résultats obtenus et l'impact des programmes. Conformément à la pratique adoptée lors des dernières sessions du Conseil, des rapports sur l'état d'avancement des programmes en question et d'autres programmes intégrés seront distribués au cours de la session.

Renforcement des capacités de production

9. Au Burkina Faso, le programme intégré a permis d'améliorer les performances d'entreprises manufacturières et de créer de la valeur ajoutée pour les exportations nationales. De bonnes pratiques de fabrication et un système d'analyse des risques et de points critiques pour leur maîtrise ont été introduits dans 14 entreprises de fabrication de produits alimentaires. Le programme a en outre permis à des artisans du cuir d'améliorer la gamme de chaussures et d'autres articles en cuir qu'ils produisent, et d'optimiser l'utilisation des pièces de rebut. Un programme d'assistance technique visant à remettre en état le sous-secteur du textile a été élaboré. Une infrastructure institutionnelle appropriée comprenant un service de promotion des petites et moyennes entreprises visées est mise en place. Un service de normalisation a été créé en vue de moderniser les laboratoires de normalisation et de métrologie. Enfin, le service de promotion des investissements établi au sein du Ministère de l'industrie va devenir un organisme de promotion des investissements à part entière.

10. En Ouganda, où la sûreté alimentaire est une priorité du Gouvernement, l'ONUDI a entrepris d'améliorer la qualité des produits halieutiques en vue de répondre aux normes de sécurité et aux normes sanitaires de l'Union européenne. Les employés du service d'inspection des produits de la pêche et du Bureau national de normalisation ont reçu une formation, et un guide concernant l'inspection de ces produits a été établi. L'une des premières réalisations du programme intégré a été la mise en place d'un atelier de fabrication d'articles en cuir au Centre de formation et de services communs situé à Kampala. Parmi les autres résultats obtenus, on citera un programme pour maîtres artisans dont l'objet est de perfectionner les

qualifications des chefs d'entreprise et d'améliorer la productivité, la conception et les méthodes de gestion des petites et moyennes entreprises. Une autre activité qui se révèle concluante est la formulation d'un plan de travail en vue d'établir un réseau national d'information, qui regroupe des établissements des secteurs public et privé, des PME et des prestataires d'informations au sein d'une société commerciale.

Partenariat entre le secteur public et le secteur privé

11. Le programme intégré pour le Soudan vient de débiter avec la création d'un comité national qui servira de cadre à la coopération entre les secteurs public et privé. Le principal représentant du secteur privé est l'Association des chambres d'industrie soudanaises, qui forme un partenariat avec le Ministère de l'industrie. En Guinée, un programme de développement du secteur privé, qui a conduit à la restructuration de la Chambre nationale de commerce et d'industrie, est en cours d'exécution.

Renforcement des institutions

12. La création de l'Association des industries du cuir d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (ESALIA) est un cas de réussite exemplaire. Grâce à des contributions supplémentaires dans le cadre des programmes intégrés, l'Association offre des programmes d'amélioration des produits et favorise la coopération en vue de promouvoir la modernisation des techniques, la formation, les études de marché et le contrôle de qualité. L'ESALIA a contribué à la croissance des exportations de chaussures et d'articles en cuir d'un certain nombre de PMA africains (Éthiopie, Malawi, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Zambie).

Développement de l'entreprenariat en milieu rural

13. La mise en place de mécanismes décisionnels et institutionnels pour la promotion des PME constitue un volet important des programmes intégrés pour l'Érythrée, la Guinée, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et le Yémen. Le programme pour la République-Unie de Tanzanie vise à améliorer les compétences des chefs d'entreprises agro-alimentaires. Ce projet a montré que des villages entiers tiraient profit de l'installation d'une usine de traitement de produits agricoles, de programmes de formation de chefs d'entreprise ainsi que de la mise en place d'un système d'appui institutionnel au niveau des villages. L'expérience a débouché sur l'élaboration de principes directeurs pour un atelier villageois polyvalent. L'ONUDI contribue également aux travaux du Comité d'organismes donateurs pour le développement de la petite entreprise, en aidant à créer des centres de services d'appui aux entreprises et à constituer des réseaux et des regroupements de petites et moyennes entreprises dans les PMA.

Modernisation technologique

14. Le transfert de nouvelles technologies et la modernisation des systèmes de production est un élément clef des programmes intégrés pour le Burkina Faso, la Guinée, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda. Les nombreux travaux de l'ONUDI dans le domaine de la métrologie, de la normalisation et de la certification ont contribué à la modernisation et au transfert des technologies dans les PMA. En Ouganda, un laboratoire a été créé en vue de réduire la contamination du poisson. En Guinée, des trousseaux d'analyse des pesticides ont été introduites et des procédures de certification ont été mises en place. L'amélioration du contrôle de qualité et l'instauration de procédures de normalisation sont un volet important des programmes de l'ONUDI en Éthiopie et en Ouganda. Au Burkina Faso, le programme de l'ONUDI a permis d'appliquer de bonnes pratiques de fabrication, d'analyser les risques et de définir des points de contrôle critiques dans plusieurs entreprises manufacturières.

B. Projets "autonomes"

15. Outre les programmes intégrés, 20 projets "autonomes" représentant une enveloppe budgétaire totale de 4,1 millions de dollars ont été approuvés et étaient en cours d'exécution dans des PMA pendant la période 1998-2000. Les dépenses au titre de ces projets se sont élevées au total à 2,4 millions de dollars pendant la même période. Environ la moitié de ces projets ont été mis en place dans le cadre du Protocole de Montréal, l'autre moitié consistant principalement à fournir une assistance préparatoire ou un appui direct visant à élaborer des projets de grande envergure ou à apporter des solutions techniques au niveau de l'entreprise. Une assistance de ce type a été fournie aux pays suivants: Afghanistan, Djibouti, Madagascar, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Rwanda, Tchad, Togo et Zambie. Comme exemple de nouvelle initiative, on peut citer le cas de l'Angola, où une mission de programmation effectuée en 2000 a débouché sur l'élaboration d'un projet qui prévoit de renforcer les capacités en vue de moderniser l'industrie agroalimentaire. Le descriptif de projet approuvé, dont l'enveloppe budgétaire totale s'élève à 1 million de dollars, est actuellement examiné par le Gouvernement.

16. Dans le domaine de la promotion des investissements industriels, les PMA reçoivent un appui important adapté à leurs besoins. En 2000, 45 présentations de pays ont été organisées pour un total de 20 PMA, avec l'aide des bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI.

Environnement

17. Comme il est indiqué plus haut, la moitié des projets opérationnels de l'ONUDI en faveur des PMA qui sont menés en dehors des programmes intégrés sont des projets liés au Protocole de Montréal. Au 31 décembre 2000, de tels projets étaient en cours d'exécution dans huit PMA, en vue d'éliminer 522 tonnes de substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Les produits concernés sont les aérosols, les mousses, les fumigants, les produits de réfrigération et les solvants, l'élimination du bromure de méthyle étant particulièrement visée. L'Afrique se situe au deuxième rang mondial pour la consommation de bromure de méthyle et un tiers des projets de l'ONUDI dans le secteur des fumigants concernent cette région. Les PMA qui bénéficient actuellement de projets exécutés par l'ONUDI dans le cadre du Protocole de Montréal sont les suivants: Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guinée, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Soudan et Zambie.

18. L'ONUDI est en train de mettre au point un système qui permettra aux entreprises manufacturières des PMA de se conformer aux exigences environnementales des marchés mondiaux. Ce nouveau système visera, dans un premier temps, les secteurs du textile et du cuir du Bangladesh et de trois autres pays en développement. Les résultats seront présentés à la Conférence Rio + 10 qui se tiendra en Afrique du Sud en juin 2002. L'ONUDI aidera les PMA à établir des rapports nationaux de situation pour cette conférence importante (voir le document IDB.24/12).

19. Un autre axe de travail est l'élaboration de nouveaux outils d'appui pour des systèmes de production plus propre et l'intégration de ces systèmes dans les programmes de mise à niveau des entreprises et les politiques gouvernementales. L'ONUDI aide à mettre en place des centres pour une production plus propre et des projets visant à établir un lien entre le mouvement mondial pour une production plus propre et les fonds consacrés à l'épuration des eaux et au changement climatique. Elle a créé des centres pour une production plus propre en Éthiopie, au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie. Ces centres ont entrepris des travaux relatifs à la production plus propre et à la commercialisation de sisal, de henequen, de pesticides botaniques et biologiques et de fibres non ligneuses. En ce qui concerne la gestion des déchets, l'ONUDI a lancé d'importants projets visant à éliminer les obstacles à la réduction de la pollution par le mercure causée par l'extraction artisanale de l'or en République démocratique populaire lao, en République-Unie de Tanzanie et au Soudan.

III. ACTIVITÉS AUX NIVEAUX MONDIAL ET RÉGIONAL

20. Sous les auspices du PNUD, l'ONUDI participe à la mise au point d'un projet "triangle de croissance" qui inclut le Malawi, le Mozambique et la Zambie. Les objectifs de cette initiative sont de promouvoir l'intégration régionale en augmentant la valeur collective de petits marchés cloisonnés par la création d'échanges et le développement des exportations, de mettre en place des infrastructures communes et de s'attaquer à des problèmes environnementaux et sociaux communs. La coordination active entre le bureau de l'ONUDI au Zimbabwe, le bureau du PNUD en Zambie et le Siège de l'ONUDI constitue un aspect essentiel de cet effort commun.

21. Comme indiqué dans le *Rapport annuel 2000* (IDB.24/2, chap. IV.A), le programme de recherche entrepris avec le Centre for the Study of African Economies de l'Université d'Oxford a porté ses fruits. Dans ce contexte, l'ONUDI a organisé à l'Université d'Oxford, à l'intention de sept fonctionnaires des Gouvernements éthiopien, ghanéen et zambien, une formation concernant les incidences sur les grandes orientations des facteurs qui influencent la performance des entreprises.

22. Dans le cadre de son appui à l'intégration régionale, l'ONUDI a participé au lancement officiel de la zone de libre-échange du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) en octobre 2000 à Lusaka, et a présenté des contributions lors des séances du sommet consacrées aux entreprises. Quinze PMA sont membres du COMESA.

23. D'autres activités liées à l'environnement menées au niveau régional comptent des PMA parmi leurs bénéficiaires. Le Ghana et le Zimbabwe vont bénéficier d'un programme régional récemment approuvé, qui vise à développer les capacités nationales pour exécuter des projets industriels dans le cadre du mécanisme pour un développement propre. De même, l'ONUDI participe, avec le PNUD et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), à la mise en place de projets sur les sources d'énergie renouvelables en faveur d'un certain nombre de PMA. Les fonds alloués par le FEM ont permis à l'ONUDI d'appuyer l'élaboration de cadres de politique générale pour l'environnement dans des PMA d'Afrique occidentale.

24. Comme le montrent les paragraphes qui précèdent, la collaboration avec d'autres organisations joue un rôle important dans divers types d'activités en faveur des PMA. L'ONUDI et la CNUCED ont participé à un examen de la politique d'innovation et à des programmes de développement de l'entreprise au Burkina Faso et en Éthiopie. En vue de créer des partenariats pour la production de matériaux de

substitution pour la construction de logements à bas prix, l'ONUDI a collaboré avec le Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication dans le cadre de manifestations destinées aux chefs d'entreprises et aux responsables politiques de plusieurs PMA.

IV. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL

25. Le Conseil voudra peut-être prendre note des renseignements figurant dans le présent document.